

Programme primaire : comment répondre aux exigences dans des circonstances difficiles (juin 2020)

Lorsque les circonstances sont difficiles, le bien-être reste prioritaire pour l'apprentissage et l'enseignement dans le Programme primaire (PP). Nous avons conscience que les établissements scolaires peuvent être exposés à des difficultés pratiques et logistiques ainsi qu'à une forte incertitude au sujet de la mise en œuvre du programme initialement prévue. Ceci peut signifier qu'au sein de votre établissement, le PP semble différent de ce qu'il est dans des circonstances normales.

Nous souhaitons rassurer les établissements sur le fait que les exigences spécifiques au programme restent primordiales et nous mettons cette ressource à leur disposition pour leur permettre de continuer à avancer en souplesse malgré les circonstances.

Question sur les exigences : Mon établissement n'est pas en contact régulier avec les élèves, ne pratique pas ou peu l'apprentissage en ligne ou a été fermé pendant une longue période. Comment pouvons-nous répondre aux exigences spécifiques au PP ?

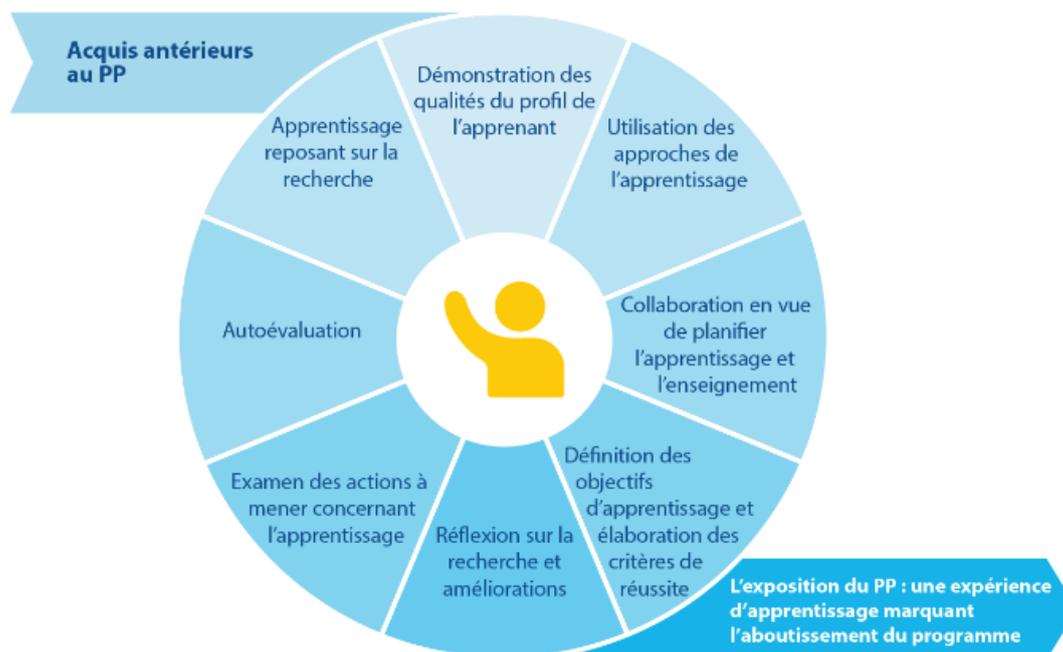
Réponse : Les établissements scolaires qui ne sont pas ouverts ni en contact régulier avec les élèves sont invités à contacter leur responsable du service des écoles du monde de l'IB.

Question sur les exigences : Les établissements sont-ils dans l'obligation de mener à bien l'exposition s'il y a eu une rupture de l'apprentissage de plusieurs mois ?

Réponse : Pour les élèves, l'exposition reste l'exercice de collaboration marquant la fin du programme. Elle est réalisée en dernière année du PP pour mettre en valeur leur apprentissage.

Tous les établissements scolaires qui sont ouverts et opérationnels devront mener à bien l'exposition. Toutefois, il se peut que le processus et le rendu soient différents à bien des égards, en fonction de la situation actuelle des établissements scolaires et de son évolution. Des exemples d'expositions réalisées par des élèves du PP lors de la phase d'apprentissage à distance sont présentés [ici](#).

De plus, afin de répondre au mieux aux demandes des élèves et de s'adapter aux circonstances particulières des établissements scolaires, une flexibilité au niveau des dates de l'exposition pourra être accordée lors de la dernière année. Le but principal de l'exposition reste le même pour les élèves, comme cela est illustré ci-après.



Pour en savoir plus, voir la publication *L'apprenant* qui est associée au document *Le Programme primaire : des principes à la pratique* (Baccalauréat International, 2018).

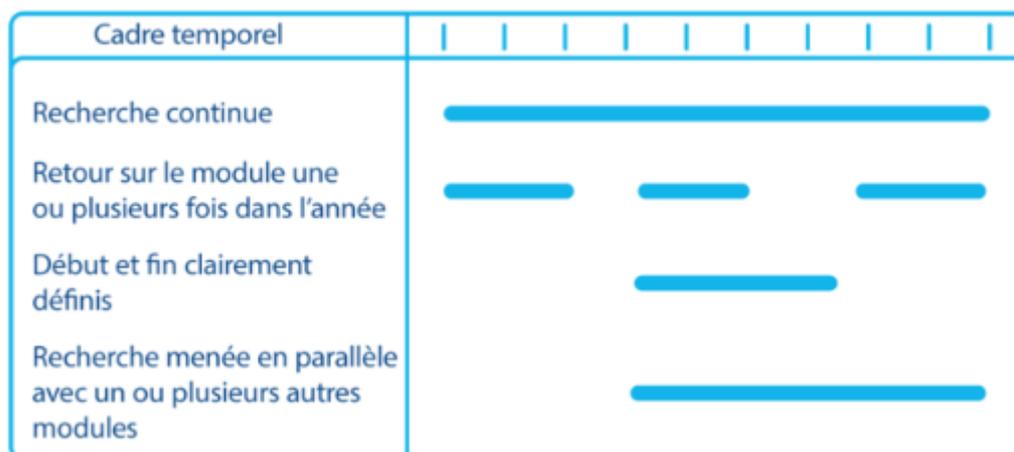
Question sur les exigences : Pour l'année scolaire 2020 – 2021, serons-nous dans l'obligation de réaliser le même nombre de modules que les années précédentes ? (Ce nombre sera différent si nous proposons, ou non, l'accueil des élèves de la petite enfance.)

Réponse : Oui, les établissements scolaires sont tenus de réaliser le nombre de modules de recherche prévu, car le programme de recherche continuera d'être organisé selon les thèmes transdisciplinaires tant sur le plan horizontal que vertical. Pour les élèves âgés de 3 à 6 ans, vous pouvez continuer de prévoir chaque année un programme de recherche contenant un minimum de quatre modules portant notamment sur les thèmes transdisciplinaires *Qui nous sommes* et *Comment nous nous exprimons*.

Vous pouvez cependant envisager une plus grande flexibilité concernant les points de départ et les cadres temporels de vos quatre modules de recherche. Par exemple, un module pourra être étudié toute l'année, tandis que d'autres pourront être revus une ou plusieurs fois, avec des recoupements entre eux le cas échéant. Les décisions sur les points de départ et les cadres temporels de vos modules de recherche doivent toujours donner la priorité aux besoins de vos élèves et prendre en considération les effets sur leur apprentissage ainsi que les circonstances défavorables que vous pourriez rencontrer. Bien qu'une durée minimale de trois à quatre semaines soit recommandée pour chaque module de recherche transdisciplinaire afin d'élargir et d'approfondir l'apprentissage, cette durée peut varier en fonction des conditions dans lesquelles s'est déroulée l'année scolaire. Par exemple, un établissement peut choisir de proposer un module très court et ciblé, puis retravailler les compétences et approfondir la compréhension des concepts dans d'autres modules.

Il peut aussi choisir de créer un module de recherche en lien avec un des thèmes transdisciplinaires pour l'ensemble ou seulement une partie de l'établissement. Cela permettrait aux classes et aux

années concernées de traiter le même thème transdisciplinaire, et cela pourrait se faire selon un cadre temporel mieux adapté aux besoins des élèves et de l'établissement.



Pour en savoir plus, voir la publication *L'apprentissage et l'enseignement* qui est associée au document *Le Programme primaire : des principes à la pratique* (Baccalauréat International, 2018).

Question sur les exigences : Sommes-nous tenus de consigner tous les changements que nous effectuons et pouvons-nous adapter le processus de planification en cas de circonstances défavorables ?

Réponse : En effet, réfléchir sur les changements clés et les consigner nous renseigne sur l'apprentissage et l'enseignement d'aujourd'hui et de demain. Les équipes de planification doivent continuer à utiliser le processus de planification et les modèles de planification des modules pour planifier, réfléchir et consigner l'efficacité de l'apprentissage et de l'enseignement pour leurs modules de recherche. Le processus de planification permet la flexibilité, l'adaptation et le changement tout au long du module de recherche pour répondre aux besoins immédiats et peut être simplifié de différentes manières.

Dans la mesure où il existe une grande diversité de communautés d'apprentissage, il est important de noter les effets qu'un changement ou un défi peut avoir sur tous les apprenants et la façon dont l'ensemble des besoins sont satisfaits et les obstacles à l'apprentissage sont surmontés.

Question sur les exigences : Comment les élèves peuvent-ils rattraper le temps d'apprentissage ou les objectifs d'apprentissage qu'ils n'ont pas pu atteindre en raison de la fermeture inattendue de leur établissement ?

Réponse : Ce n'est pas une exigence spécifique au PP que de terminer les modules de recherche inachevés de l'année précédente, et qui correspondent à la période où un établissement scolaire n'était pas pleinement opérationnel.

Les enseignants encouragent et soutiennent le développement des connaissances, des compétences et de la compréhension conceptuelle des apprenants en fonction de l'endroit où ces derniers se

trouvent. Grâce à la collaboration avec les élèves et à l'évaluation continue, les enseignants sont attentifs aux aptitudes, aux besoins et aux centres d'intérêt des élèves, et y réfléchissent pour personnaliser et définir les futures priorités de l'apprentissage et de l'enseignement en recourant au processus de planification.

Question sur les exigences : Comment pouvons-nous répondre aux besoins de nos élèves en matière de littératie et de numératie au moyen des modules de recherche ?

Réponse : Il est possible de satisfaire aux besoins en matière de littératie et de numératie de différentes manières. La transdisciplinarité reste un principe permettant d'organiser le programme d'études de manière à proposer aux élèves un apprentissage vaste, équilibré, conceptuel et connexe. Dans la mesure du possible, il est recommandé de renforcer les compétences et les pratiques en matière de littératie et de numératie par un apprentissage transdisciplinaire au sein des modules de recherche.

Un établissement scolaire peut ajuster son programme transdisciplinaire actuel en fonction des priorités et des circonstances de différentes manières. Voici quelques-unes de ces possibilités :

- changer l'orientation de la ou des disciplines au sein des modules de recherche pour mieux les aligner sur le programme d'études local ou national imposé ;
- ajuster les pistes de recherche, les concepts clés ou l'idée maîtresse pour faciliter le changement d'orientation du module ;
- modifier l'ordre des modules (par exemple, déplacer les modules plus axés sur la littératie ou la numératie vers le début de l'année scolaire permettrait de donner la priorité au développement de compétences spécifiques) ;
- faire évoluer la durée des modules (par exemple, proposer un module d'un an permettrait de disposer de plus de temps pour aider les élèves à mieux comprendre une idée maîtresse qui pourrait porter sur le programme d'études local ou national imposé) ;
- revoir l'ordre ou le nombre de recherches spécifiques à une discipline pour renforcer le développement des compétences.

Question sur les exigences : Les établissements sont-ils tenus de continuer à proposer une deuxième langue en option si les enseignants ne sont pas tous de retour ?

Réponse : Oui, dès l'âge de 7 ans, les élèves du PP doivent apprendre une langue supplémentaire, afin de favoriser le développement de la sensibilité internationale. Cette langue supplémentaire peut être une des langues de la communauté scolaire ou toute autre langue proposée dans le cadre du programme d'études ou pratiquée dans la communauté au sens large.

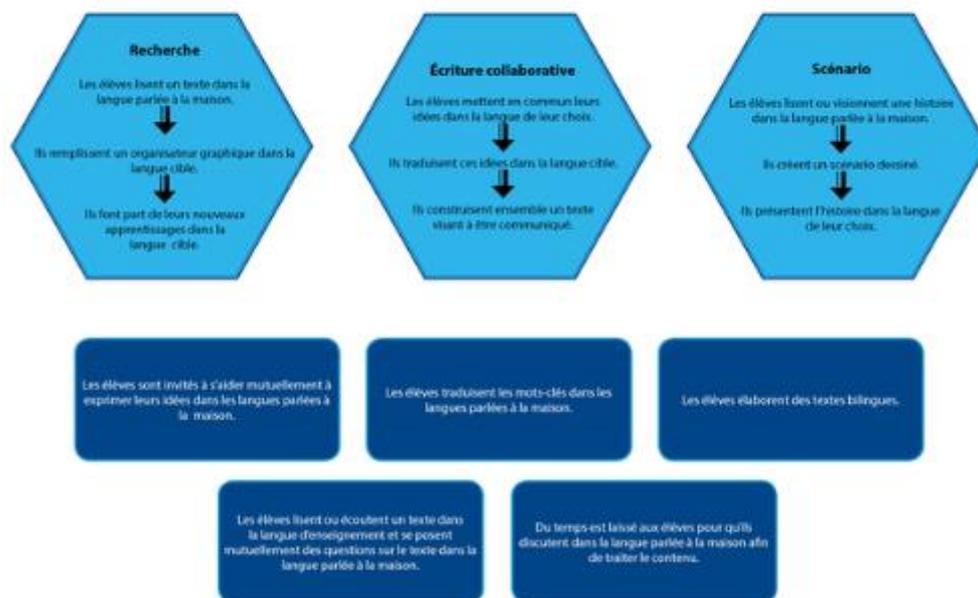
Pour les établissements scolaires où il manque un ou plusieurs enseignants de langue, il existe plusieurs solutions à court terme. Ces mesures doivent offrir aux élèves de l'authenticité et de la diversité. Les établissements doivent réfléchir à la manière dont les élèves continueront à apprendre la langue, à apprendre ce qu'est la langue et à apprendre grâce à la langue.

Voici quelques exemples de **mesures à court terme** :

- proposer des programmes linguistiques en ligne que les élèves peuvent utiliser seuls, puis à plusieurs pour pratiquer ;

- développer des communautés en ligne pour amener les élèves vers des situations de communication réelles et renforcer leur compréhension culturelle et linguistique ;
- trouver différentes manières pour soutenir le processus translangagier au sein de la classe ou en ligne (voir le graphique ci-dessous) ;
- effectuer des recherches dans d'autres langues en utilisant le profil linguistique de la classe comme banque de ressources ;
- demander aux élèves de créer des portraits linguistiques d'eux-mêmes et de leur famille (par exemple, en réalisant un collage, un journal linguistique, un questionnaire, un livre photo numérique, une poésie, une autobiographie) ;
- se concentrer sur la langue de la semaine ou du mois, à l'aide de leçons ou de vidéos préparées par l'établissement ou par les élèves et leurs familles afin de présenter différents aspects de leur langue et de leur culture ;
- développer des liens avec un ou plusieurs autres établissements scolaires afin de mettre en place des partenariats avec des élèves qui pourraient connaître leur langue supplémentaire ;
- mettre en place un parrainage entre des enfants d'âges différents pour aider les plus jeunes à pratiquer et les plus âgés à consolider leurs compétences linguistiques.

Exemples de stratégies translangagières



Pour en savoir plus, voir le matériel de soutien pédagogique intitulé *Processus translangagier* qui est associé au document *Le Programme primaire : des principes à la pratique* (Baccalauréat International, 2018).

Question sur les exigences : Comment les élèves peuvent-ils faire des recherches dans un contexte de distanciation physique ?

Réponse : La recherche reste la principale approche pédagogique du PP, et permet de tenir compte du fait que les élèves doivent participer activement à leur apprentissage et en assumer la responsabilité. Inspirée par les thèmes transdisciplinaires ainsi que par les centres d'intérêt des élèves et leur curiosité, la recherche constitue pour eux un moyen authentique d'interagir avec le monde qui

les entoure, de l'explorer et de l'interpréter. Il en va de même pour l'actualité, qui leur permet de développer leurs connaissances, leurs compétences et leur compréhension.

Un établissement scolaire peut ajuster son approche de la recherche en fonction des circonstances de différentes manières. En voici quelques exemples :

- recourir à des stratégies de pensée visible sous diverses formes (par exemple, en passant par l'affichage sur les murs, les espaces dédiés, la technologie numérique ou l'espace extérieur) ;
- utiliser des ensembles individuels de ressources et de matériel ;
- se concentrer sur la recherche à la maison (voir *Les recherches personnelles dans le cadre du Programme primaire – Guide à l'usage des parents*, disponible sur www.ibo.org) ;
- utiliser les contextes du monde réel, l'actualité, les défis et les expériences personnelles pour encourager les recherches individuelles et collectives qui peuvent se faire à la maison comme à l'école (par exemple, se concentrer sur le bien-être, la famille, la maison, l'environnement, etc.), et donner aux enfants la possibilité de choisir, de s'exprimer et de s'approprier leur apprentissage ;
- se concentrer sur l'implication dans la collaboration pour encourager la discussion, le débat et la réflexion entre pairs ;
- proposer des activités en plein air : jeux interactifs, explorations, expériences, etc. ;
- proposer des activités, des missions et des outils interactifs et collaboratifs en ligne (voir *Assurer la continuité pédagogique avec l'apprentissage et l'enseignement en ligne – Guide à l'intention des établissements scolaires*, disponible sur www.ibo.org) ;
- se concentrer sur le jeu à la maison (voir *La recherche par le jeu – Soutien aux parents d'élèves du Programme primaire*, disponible sur www.ibo.org).

Pour en savoir plus sur la recherche en fonction des différents modes d'apprentissage, voir le document *Trouver ses repères pour bien traverser une période mouvementée dans le cadre du Programme primaire* (titre provisoire de la publication à paraître sur le Centre de ressources pédagogiques en août 2020).

Question sur les exigences : Les enseignants, notamment les spécialistes, sont-ils tenus de collaborer les uns avec les autres en ces temps difficiles ?

Réponse : Oui, les établissements proposant le PP s'engagent, en toutes circonstances, à soutenir la collaboration afin d'améliorer les expériences d'apprentissage transdisciplinaires et les résultats des élèves. La collaboration commence par le développement d'une compréhension commune des connaissances et des compétences déjà acquises par les élèves. En raison de l'évolution des circonstances, la collaboration peut s'avérer plus difficile, mais elle peut prendre plusieurs formes (par exemple, asynchrone, synchrone, informelle, etc.) pour rester un processus de soutien et de réflexion.

La collaboration a lieu au sein et au-delà des équipes d'un même niveau scolaire. Elle doit être menée aussi souvent que nécessaire et avec régularité pour fournir un soutien et un espace, un forum ou des outils de discussion. La collaboration peut couvrir les domaines suivants :

- le bien-être des élèves et des enseignants, les besoins et la personnalisation de l'apprentissage ;

- les pratiques efficaces pour l'apprentissage à distance, en ligne et mixte ainsi que pour le retour à l'école ;
- des réunions plus courtes pour aborder un aspect spécifique du processus de planification ou de l'apprentissage des élèves via différents outils de collaboration en ligne ou traditionnelle ;
- une réflexion sur l'orientation de la discipline ou le développement des compétences au sein et en dehors des modules de recherche afin de s'aligner sur les besoins actuels ;
- une réflexion sur la durée des modules, sur leur ordre ou sur l'alignement du programme de recherche.

Pour en savoir plus sur la collaboration en fonction des différents modes d'apprentissage, voir le document *Trouver ses repères pour bien traverser une période mouvementée dans le cadre du Programme primaire* (titre provisoire de la publication à paraître sur le Centre de ressources pédagogiques en août 2020).

Question sur les exigences : À quoi ressemble l'évaluation lorsque nos élèves n'apprennent pas tous la même chose ou pas de la même manière ?

Réponse : L'évaluation au sein du PP est axée sur le retour d'information. L'objectif est de faire progresser l'apprentissage et d'orienter l'enseignement, quel que soit le contexte. Bien que l'évaluation comprenne le contrôle, la consignation, la mesure et le compte rendu de l'apprentissage, l'accent est mis sur le contrôle et sur la consignation, car ces dimensions sont essentielles pour fournir à l'apprenant une rétroaction exploitable.

Les établissements scolaires et les enseignants ont toujours la possibilité de décider quels outils et stratégies d'évaluation utiliser en fonction des ressources, du contexte scolaire et des besoins de la communauté d'apprentissage.

Un établissement scolaire peut ajuster son approche de l'évaluation en fonction des circonstances de différentes manières.

Voici quelques questions pour vous aider à réfléchir sur les pratiques d'évaluation.

- Comment pouvons-nous observer et consigner au mieux le développement au fil du temps, en fonction des circonstances et des ressources actuelles ?
- Qu'est-il possible et approprié d'évaluer, et de quelles manières ? Souhaitons-nous évaluer le processus d'apprentissage ou son produit ?
- Comment pouvons-nous mettre en place de nouvelles formes d'autoévaluation et de rétroaction des pairs ?
- Comment pouvons-nous fournir un retour d'information régulier de manière efficace et positive ?
- Comment pouvons-nous nous assurer de bien prendre en compte les connaissances préalables (ce que les élèves savent déjà et peuvent déjà faire) ?
- Comment les élèves peuvent-ils faire part de leur apprentissage de manière régulière et authentique ?

Pour en savoir plus sur l'évaluation en fonction des différents modes d'apprentissage, voir le document *Trouver ses repères pour bien traverser une période mouvementée dans le cadre du*

Programme primaire (titre provisoire de la publication à paraître sur le Centre de ressources pédagogiques en août 2020).